# Grille d’analyse et d’évaluation des plans d’action à l’égard des personnes handicapées

**Nom du ministère ou organisme public (« M/O ») :**

# 1. Analyse

Pour plus d’informations concernant les sections de la présente grille et la méthodologie utilisée, nous vous invitons à vous référer au document intitulé « Rapport final du projet analyse et évaluation des plans d’action à l’égard des personnes handicapées », ci-après cité le « Rapport final ».

## 1.1 Identification du M/O

Dans le présent document, nous appellerons « Plan » le plan en cours et « Bilan » le dernier bilan à jour.

Date d’adoption du premier Plan :

Date d’adoption du dernier Bilan :

Date d’adoption du Plan :

Période de référence du Plan :

Mode de diffusion du Plan :

Membres du comité de rédaction du Plan :

Processus de consultation d’organismes communautaires représentants les personnes ayant des limitations fonctionnelles lors de l’élaboration du Plan :

Nom du coordonnateur des services aux personnes handicapées[[1]](#footnote-1) :

Nom du responsable du Plan :

Mission et attributions du M/O :

Organismes mandataires[[2]](#footnote-2) :

## 1.2 Inventaire des objectifs et des mesures

### Liste des objectifs du Plan

* [Liste des objectifs]

### Liste des mesures du Plan

* [Liste des mesures]

# 2. Évaluation

## 2.1 Indicateurs

### Relatif à la mission | Non-relatif à la mission

D’après nous, les objectifs relatifs à la mission sont les suivants :

* [Liste des objectifs relatifs à la mission]

D’après nous, les objectifs non-relatifs à la mission sont les suivants :

* [Liste des objectifs non-relatifs à la mission]

En chiffres :

* Nombre d’objectifs relatifs à la mission :
* Nombre d’objectifs non-relatifs à la mission :
* Pourcentage des objectifs relatifs à la mission :

D’après nous, les mesures relatives à la mission sont les suivantes :

* [Liste des mesures relatives à la mission]

D’après nous, les mesures non-relatives à la mission sont les suivantes :

* [Liste des mesures non-relatives à la mission]

En chiffres :

* Nombre de mesures relatives à la mission :
* Nombre de mesures non-relatives à la mission :
* Pourcentage des mesures relatives à la mission :

### Spécifique | Général

D’après nous, les objectifs spécifiques sont les suivants :

* [Liste des objectifs spécifiques]

D’après nous, les objectifs généraux sont les suivants :

* [Liste des objectifs généraux]

En chiffres :

* Nombre d’objectifs spécifiques :
* Nombre d’objectifs généraux :
* Pourcentage d’objectifs généraux :

D’après nous, les mesures spécifiques sont les suivantes :

* [Liste des mesures spécifiques]

D’après nous, les mesures générales sont les suivantes :

* [Liste des mesures générales]

En chiffres :

* Nombre de mesures spécifiques :
* Nombre de mesures générales :
* Pourcentage de mesures générales :

### Répondant strictement aux obligations légales | Allant au-delà des obligations légales

D’après nous, les objectifs répondant strictement aux obligations légales sont les suivants :

* [Liste des objectifs répondant strictement aux obligations légales]

D’après nous, les objectifs allant au-delà des obligations légales sont les suivants :

* [Liste des objectifs allant au-delà des obligations légales]

En chiffres :

* Nombre d’objectifs répondant strictement aux obligations légales :
* Nombre d’objectifs allant au-delà des obligations légales :
* Pourcentage des objectifs allant au-delà des obligations légales :

D’après nous, les mesures répondant strictement aux obligations légales sont les suivantes :

* [Liste des mesures répondant strictement aux obligations légales]

D’après nous, les mesures allant au-delà des obligations légales sont les suivantes :

* [Liste des mesures allant au-delà des obligations légales]

En chiffres :

* Nombre de mesures répondant strictement aux obligations légales :
* Nombre de mesures allant au-delà des obligations légales :
* Pourcentage des mesures allant au-delà des obligations légales :

### Nouveau | Partiellement réalisé | Reporté

D’après nous, les nouveaux objectifs sont les suivants :

* [Liste des nouveaux objectifs]

En chiffres :

* Nombre de nouveaux objectifs :
* Pourcentage de nouveaux objectifs :

D’après nous, les nouvelles mesures sont les suivantes :

* [Liste des nouvelles mesures]

D’après nous, les mesures partiellement réalisées sont les suivantes :

* [Liste des mesures partiellement réalisées]

D’après nous, les mesures reportées (non-réalisées) sont les suivantes :

* [Liste des mesures reportées]

En chiffres :

* Nombre de nouvelles mesures :
* Nombre de mesures partiellement réalisées :
* Nombre de mesures reportées :
* Pourcentage de nouvelles mesures :
* Pourcentage de mesures partiellement réalisées :
* Pourcentage de mesures reportées :

### Ponctuel | Récurrent | Réalisé en continu

D’après nous, les objectifs ponctuels sont les suivants :

[Liste des objectifs ponctuels]

D’après nous, les objectifs récurrents sont les suivants :

[Liste des mesures récurrentes]

D’après nous, les objectifs réalisés en continu sont les suivants :

[Liste des objectifs réalisés en continu]

En chiffres :

* Nombre d’objectifs ponctuels :
* Nombre d’objectifs récurrents :
* Nombre d’objectifs réalisés en continu :
* Pourcentage d’objectifs ponctuels :

D’après nous, les mesures ponctuelles sont les suivantes :

[Liste des mesures ponctuelles]

D’après nous, les mesures récurrentes sont les suivantes :

[Liste des mesures récurrentes]

D’après nous, les mesures réalisées en continu sont les suivantes :

[Liste des mesures réalisées en continu]

En chiffres :

* Nombre de mesures ponctuelles :
* Nombre de mesures récurrentes :
* Nombre de mesures réalisées en continu :
* Pourcentage de mesures ponctuelles :

### Impact significatif sur la participation sociale |Non significatif sur la participation sociale

D’après nous, les objectifs ayant un impact significatif sur la participation sociale sont les suivants :

[Liste des objectifs ayant un impact significatif sur la participation sociale]

D’après nous, les objectifs non significatifs sur la participation sociale sont les suivants :

[Liste des objectifs non significatifs sur la participation sociale]

En chiffres :

* Nombre d’objectifs ayant un impact significatif sur la participation sociale :
* Nombre d’objectifs non significatifs sur la participation sociale :
* Pourcentage d’objectifs ayant un impact significatif sur la participation sociale :

D’après nous, les mesures ayant un impact significatif sur la participation sociale sont les suivantes :

[Liste des mesures ayant un impact significatif sur la participation sociale]

D’après nous, les mesures non significatives sur la participation sociale sont les suivantes :

[Liste des mesures non significatives sur la participation sociale]

En chiffres :

* Nombre de mesures ayant un impact significatif sur la participation sociale :
* Nombre de mesures non significatives sur la participation sociale :
* Pourcentage de mesures ayant un impact significatif sur la participation sociale :

### Récapitulatif et classement du M/O

Le présent récapitulatif permet d’établir le classement ci-joint. Dans le cadre de l’évaluation des objectifs et des mesures des différents Plans, nous avons déterminé des taux minimums à atteindre pour chaque indicateur, afin de guider les M/O dans l’élaboration et le suivi de leurs prochains Plans.

Relatif à la mission | Non-relatif à la mission

* Pourcentage à atteindre pour les objectifs et les mesures relatifs à la mission
	+ Satisfaisant : entre 70 % et 79 %
	+ Bien : entre 80 % et 89 %
	+ Excellent : 90 % et plus
* Pourcentage d’objectifs relatifs à la mission :
* Pourcentage de mesures relatives à la mission :

Spécifique | Général

* Pourcentage à atteindre pour les objectifs et les mesures générales
	+ Satisfaisant : entre 40 % et 43 % ou entre 57 % et 60 %
	+ Bien : entre 44 % et 47 % ou entre 53 % et 56 %
	+ Excellent : entre 48 % et 52 %
* Pourcentage d’objectifs généraux :
* Pourcentage de mesures générales :

Répondant strictement aux obligations légales | Allant au-delà des obligations légales

* Pourcentage à atteindre pour les objectifs et mesures allant au-delà des obligations légales :
	+ Satisfaisant : entre 20 % et 29 %
	+ Bien : entre 30 % et 39 %
	+ Excellent : 40 % et plus
* Pourcentage d’objectifs allant au-delà des obligations légales :
* Pourcentage de mesures allant au-delà des obligations légales :

Nouveau | Partiellement réalisé | Reporté

* Pourcentage à atteindre pour les nouveaux objectifs et mesures :
	+ Satisfaisant : entre 30% et 44 %
	+ Bien : entre 45 % et 59 %
	+ Excellent : 60 % et plus
* Pourcentage de nouveaux objectifs :
* Pourcentage de nouvelles mesures :
* Pourcentage acceptable de mesures partiellement réalisées :
	+ Satisfaisant : entre 16 % et 25 %
	+ Bien : entre 6 % et 15 %
	+ Excellent : 5 % et moins
* Pourcentage de mesures partiellement réalisées :
* Pourcentage acceptable de mesures reportées :
	+ Satisfaisant : entre 6 % et 10 %
	+ Bien : entre 1 % et 5 %
	+ Excellent : 0 %
* Pourcentage de mesures reportées :

Ponctuel | Récurrent | Réalisé en continu

* Pourcentage à atteindre pour les objectifs et les mesures ponctuels
	+ Satisfaisant : entre 20 % et 29 %
	+ Bien : entre 30 % et 39 %
	+ Excellent : 40 % et plus
* Pourcentage d’objectifs ponctuels :
* Pourcentage de mesures ponctuelles :

Impact significatif sur la participation sociale |Non significatif sur la participation sociale

* Pourcentage d’objectifs ayant un impact significatif sur la participation sociale :
* Pourcentage de mesures ayant un impact significatif sur la participation sociale :

### Conclusion relative au classement

## 2.2 Relations entre différents indicateurs

### Objectifs et mesures de base

Analyse des objectifs :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Indicateurs | Nombre | Pourcentage |
| Répondant strictement aux obligations légales & Relatif à la mission |  |  |
| Répondant strictement aux obligations légales & Non-relatif à la mission |  |  |
| Répondant strictement aux obligations légales & Récurrent |  |  |
| Répondant strictement aux obligations légales & Réalisé en continu |  |  |

Analyse des mesures :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Indicateurs | Nombre | Pourcentage |
| Répondant strictement aux obligations légales & Relatif à la mission |  |  |
| Répondant strictement aux obligations légales & Non-relatif à la mission |  |  |
| Répondant strictement aux obligations légales & Récurrent |  |  |
| Répondant strictement aux obligations légales & Réalisé en continu |  |  |

### Objectifs et mesures à prioriser

Analyse des objectifs :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Indicateurs | Nombre | Pourcentage |
| Relatif à la mission & Allant au-delà des obligations légales  |  |  |
| Nouveau & Relatif à la mission  |  |  |
| Nouveau & Allant au-delà des obligations légales  |  |  |
| Allant au-delà des obligations légales & Impact significatif sur la participation sociale |  |  |
| Nouveau & Impact significatif sur la participation sociale |  |  |

Analyse des mesures :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Indicateurs | Nombre | Pourcentage |
| Relatif à la mission & Allant au-delà des obligations légales  |  |  |
| Nouveau & Relatif à la mission  |  |  |
| Nouveau & Allant au-delà des obligations légales  |  |  |
| Nouveau & Ponctuel  |  |  |
| Allant au-delà des obligations légales & Impact significatif sur la participation sociale |  |  |
| Nouveau & Impact significatif sur la participation sociale |  |  |

### Récapitulatif et classement du M/O

## 2.3 Conclusion de l’évaluation

Cette section constitue un récapitulatif des indicateurs quantitatifs considérés dans notre analyse de la qualité du Plan.

Variété des objectifs et des mesures

Réalisation

Autres informations pertinentes du Plan

# 3. Conclusions et recommandations

Retombées effectives des derniers Plans

Format du Plan

Accessibilité du Plan

Propositions d’objectifs et mesures

La COPHAN conclut son évaluation en reprenant les points essentiels et établit diverses recommandations à l’égard du M/O.

S’il y a lieu, elle rappelle ses recommandations antérieures.

1. Selon l’article 61.4 de la Loi assurant l’exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, un tel coordonnateur doit toujours être en fonction pour les ministères et organismes publics assujettis. [↑](#footnote-ref-1)
2. Les organismes mandataires sont les organismes publics que le M/O a sous sa responsabilité. [↑](#footnote-ref-2)